

Éditorial du président

Pendant l'année sous rapport, l'ASPE s'est à nouveau occupée de la relation entre la Suisse et l'Europe – dans la continuité de ses activités passées.

Les deux votations fédérales concernant les accords bilatéraux I et II "Schengen/Dublin" et la libre circulation des personnes ont constitué le centre de ses préoccupations.

Heureusement, les deux projets ont été acceptés par le souverain.

L'ASPE, dans le cadre de ses possibilités, peut se prévaloir d'avoir contribué d'une manière efficace à l'issue positive de ces votations populaires.

En particulier dans ce contexte, il s'est avéré que les moyens financiers à disposition ne suffisent de loin pas à répondre aux besoins et aux attentes d'une présence renforcée de l'ASPE.

Ce constat amène l'ASPE (ainsi que d'autres associations aux buts semblables) à développer ses coopérations avec des organisations parte-

naires (p.ex. AGOS, Forum Helveticum, Netzwerk Müllerhaus, etc.), pour créer des synergies multiples.

Un exemple marquant est la série de manifestations à venir sur le thème de la position de la Suisse en Europe (voir perspectives).

Lors de l'Assemblée générale de 2005, j'avais annoncé mon souhait de remettre mon mandat, après plusieurs années d'activité comme président de l'ASPE, constatant que des décisions importantes concernant l'ancrage de la politique étrangère dans la politique intérieure ont été prises pendant cette période, et ont pu être menées à bien.

Dans ce contexte, j'aimerais mentionner l'adhésion de la Suisse à l'ONU, les accords bilatéraux I et II ainsi que la prise de conscience à propos "des ombres de la deuxième guerre mondiale".

En complément à ces points forts, toute une série de manifestations ou de séminaires ont pu être organisés (p.ex. concernant des mesures pour la protection de l'envi-

ronnement et celles pour la protection des minorités, en collaboration avec la "Chinese People's Association for Foreign Affairs").

A la demande expresse et unanime du comité, je reste à disposition comme président de l'ASPE, mais au plus tard jusqu'à l'assemblée générale de 2007, permettant ainsi à la commission électorale de régler la question de ma succession sans pression temporelle.

Je tiens à remercier très chaleureusement le secrétaire général de l'ASPE, Monsieur Ulrich Gut, ainsi que Madame Karin Büchli du Netzwerk Müllerhaus, pour leur excellente collaboration.

Ma gratitude pour leur participation constructive va aussi aux membres du comité et de la commission consultative, et particulièrement à sa présidente, Madame Katharina Bretscher-Spindler.

Que les différents sponsors et donateurs, sans qui les activités de l'ASPE ne seraient tout simplement pas possibles, soient également remerciés là.

Thomas Wagner, président

1. Assemblée générale

L'assemblée générale 2005 a eu lieu le jeudi 16 juin 2005 à l'Hôtel Bellevue-Palace à Berne.

Partie statutaire

Dans la partie statutaire, l'assemblée générale devait prendre connaissance de la démission du professeur Sandro Cattacin, membre du comité.

Il s'est retiré de sa fonction en raison d'un nouvel engagement professionnel à Genève. Nous renonçons pour le moment à une élection complémentaire.

Le président nous a informé de son intention de remettre son mandat lors de la prochaine assemblée générale.

Partie officielle

Dans la partie publique de cette assemblée générale, Monsieur le secrétaire d'Etat Michael Ambühl a prononcé une allocution sur le thème actuel "La politique européenne de la Suisse en tant que partie de sa politique étrangère".

Un peu plus de 60 personnes avaient répondu à l'invitation. Des discussions animées ont suivi lors de l'apéritif.

2. Manifestations en 2005

L'étroit corset financier a demandé un engagement judiciaire des moyens à disposition.

C'est surtout grâce à la collaboration avec des partenaires confirmés mais aussi avec de nouveaux interlocuteurs que nous avons pu offrir des manifestations de qualité:

17 mai à Aarau :

Dr. Günther Beckstein, ministre de l'intérieur de la Bavière, a tenu une conférence captivante sur le thème de la "Politique de sécurité et d'immigration dans l'UE après Schengen et Dublin, conditions pour une Europe aux frontières changées".

Environ 80 personnes sont venues s'informer à la source dans le cadre de cette manifestation informative concernant la votation, organisée au centre culturel et de congrès (KUK).

L'intervention du Dr. Beckstein, introduite par une conférence de presse, a eu un vif écho auprès des médias.

Le „Aargauer Zeitung“ par exemple a relaté l'évaluation positive des accords de Schengen et Dublin par le ministre qui, dans un premier temps, était sceptique:

L'idée que la Bavière serait inondée par une vague de criminalité et d'immigration illégale s'est avérée sans fondement.

Bien au contraire:

Le gain en liberté personnelle n'a pas dû être payé par un prix trop élevé en matière de sécurité intérieure, a remarqué non sans fierté le ministre de l'intérieur.“

Le „Tages-Anzeiger“ a saisi l'occasion d'une interview avec Beckstein, dans laquelle celui-ci a dit, entre autres:

„Avant 1998, les frontières étaient de facto perméables pour les criminels, mais représentaient encore une barrière pour la police.“

L'accueil de l'orateur a été prononcé par le Conseiller d'Etat Kurt Wernli.

Avec cette manifestation, l'ASPE a, une fois de plus, rempli son mandat d'informer la population d'une manière objective sur un sujet controversé.

30 juin 2005:

C'est dans le bâtiment principal de l'université de Zurich que nous avons pu accueillir le professeur David Kennedy, de la Harvard Law School.

Il a tenu un exposé en anglais „Reassessing the Humanitarian Promises of International Law“.

L'apéritif et le dîner ont été l'occasion de discussions intensives surtout parmi la relève académique.

6 septembre 2005:

Avant la votation fédérale sur l'extension de l'accord sur la libre circulation des personnes aux nouveaux Etats membres de l'UE, les expériences de l'Autriche étaient d'une importance cruciale.

Ensemble avec d'autres organisations, l'ASPE a cherché un conférencier parmi les membres du gouvernement fédéral autrichien, avec l'intention d'organiser la ve-

nue du ministre de l'économie et du travail.

Enfin, sous l'égide de "Aktion liberaler Aufbruch", Madame Karin Gastingger, ministre autrichienne de la justice, a fait une apparition remarquée à Zurich.

Elle a été interrogée par Monsieur Christoph Wehrli, rédacteur à la rubrique de politique intérieure de la NZZ et ancien membre du comité de l'ASPE.

Madame Gastingger, qui est aussi la suppléante de Jörg Haider dans l'alliance (eurosceptique) pour l'avenir de l'Autriche, a impressionné par sa position clairement favorable à la libre circulation des personnes.

Elle a également constaté que beaucoup de politiciens favorisaient une attitude négative vis-à-vis de l'Europe en s'attribuant personnellement le mérite de chaque évolution positive et en mettant chaque évolution négative sur le compte de l'Europe.

4 novembre 2005:

Ensemble avec l'ambassade d'Autriche, la Nouvelle Société Helvétique et le Nouveau

Mouvement Européen Suisse, l'ASPE a organisé une conférence de la ministre autrichienne des affaires extérieures Ursula Plassnik.

Ses déclarations au sujet des « Expériences autrichiennes en tant que membre de l'Union Européenne et perspectives du mandat de la présidence de l'UE » ont convaincu un public venu nombreux.

„Dans son bilan intermédiaire positif, marqué par une grande confiance en soi, ce n'est pas par hasard qu'elle a cité à plusieurs reprises la diversité ou l'identité, valeurs chères à la Suisse », notait la NZZ.

12 novembre 2005:

Le 13ème colloque de politique de sécurité et des médias était consacré au sujet « pétrole : matière première prise entre les intérêts écologiques et les pouvoirs politiques ».

C'était l'occasion de débats animés entre des positions opposées concernant la probabilité d'un „Peak of Oil“.

23/24 novembre 2005:

L'ASPE a participé à l'organisation commune d'une manifestation sur « L'Europe sur le banc d'essai », avec le Netzwerk Müllerhaus, le Forum Europe et la Maison de l'Europe Transjurrassienne (plus d'info auprès de www.europe-tomorrow.org).

3. Wilton Park

Nous nous réjouissons d'avoir pu remplir d'une manière positive le mandat que nous a transmis l'Association Suisse de Wilton Park après sa dissolution.

Ainsi, quatre boursiers et boursières ont pu participer à une conférence à Wilton Park.

Font partie de la commission de sélection Monsieur Jean-Jacques Indermühle, ancien ambassadeur, les professeurs Heiner Hänggi et Madeleine Herren.

4. Membres

A la fin de l'année, l'ASPE comptait 408 membres et sept

couples (l'année précédente 426 membres et huit couples). Les démissions ont été partiellement comblées par de nouvelles entrées.

Nous nous en réjouissons particulièrement et souhaitons une très cordiale bienvenue à nos nouveaux membres.

5. Perspectives

L'acceptation des accords de Schengen et Dublin et de l'extension de l'accord sur la libre circulation des personnes aux nouveaux Etats membres de l'UE par le souverain n'a pas clos le débat d'idées sur la position de la Suisse en Europe.

En peu de temps, la bagarre électorale suivante s'est enflammée autour du projet de loi demandant à la Suisse de tenir sa promesse donnée à l'UE pendant les négociations des bilatérales II, à savoir, en parallèle à la politique de cohésion de l'UE, de payer un milliard de francs à la construction des nouveaux Etats membres de l'UE.

A plus long terme, il s'agit d'évaluer le potentiel et les limites du bilatéralisme,

d'examiner l'éventualité d'un accord cadre et de nouveaux accords bilatéraux, d'observer le développement de l'UE et de continuer sans craintes le débat sur l'adhésion.

Le rapport du Conseil fédéral sur l'Europe fournira à ce propos une nouvelle base de discussion.

C'est pourquoi nous saluons l'intention du Forum Helveticum d'organiser, en 2006 et 2007 avec le concours de l'ASPE une série de manifestations sur la question de « La position de la Suisse en Europe ».

Cette série sera coordonnée avec le cycle européen „L'Europe demain – crise ou prospérité?“ prévu par Forum Europe, Maison de l'Europe Transjurassienne et Netzwerk Müllerhaus.

La contribution de l'ASPE consistera en une conférence publique que Madame la Conseillère fédérale Micheline Calmy-Rey tiendra sur le rapport du Conseil fédéral sur l'Europe, le 5 septembre 2006 à 18h30, à l'Université de Fribourg.

6. Remerciements

Des manifestations d'une certaine ampleur ne sont réalisables qu'avec un certain nombre de soutiens.

Dans ce contexte, il convient de remercier tout particulièrement pour leur généreux soutien économiquesuisse (Zurich), la direction de la Swiss Re Company (Zurich), la direction de droit international public et la Neue Aargauer Bank.

Un remerciement tout spécial va au Département fédéral des affaires étrangères pour sa participation financière à notre programme.

Lenzbourg, le 19. April 2005

Dr. Thomas Wagner
président

Dr. Ulrich E. Gut
secrétaire général

Karin Büchli
Secrétariat

Elisabeth Häusermann
traduction